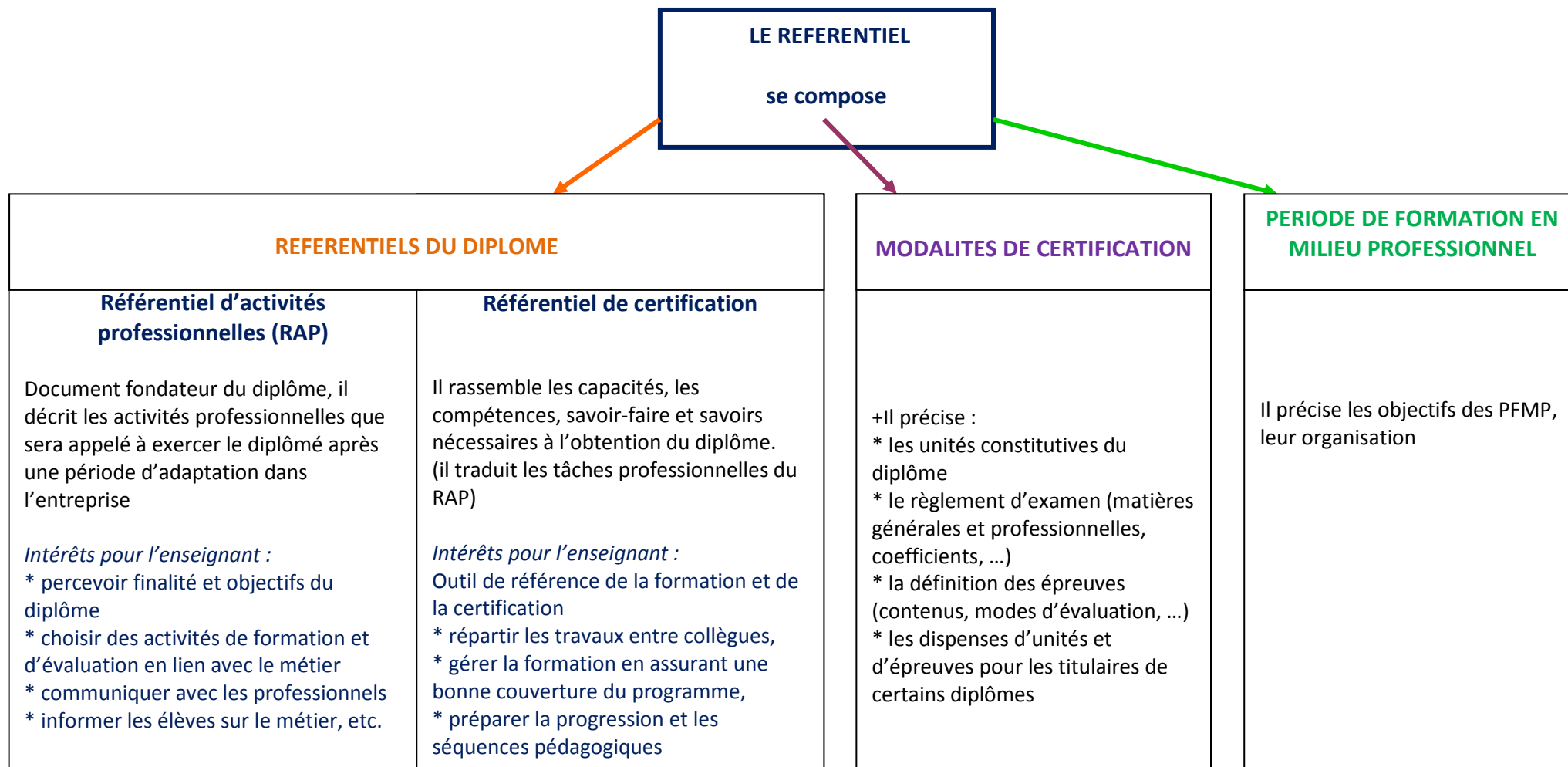


Le référentiel est un document de base de la pédagogie, édité par le Ministère de l'Éducation Nationale, et rédigé en collaboration avec les professionnels du secteur. Chaque diplôme de l'enseignement professionnel et technologique est défini et réglementé par un référentiel, seul document réglementaire officiel.



REMARQUES :

- Pour l'enseignement professionnel et technologique en SEGPA, se référer au document académique (disponible dans l'établissement ou au Rectorat)
- Pour l'enseignement de la Prévention Santé Environnement (PSE), consulter le site académique <http://www.ac-nancy-metz.fr/enseign/SbssaSms/enseignements/vsp.htm>